



● Edito

L'économie sociale, en 2013, sera sous les feux de l'actualité : loi portant création des emplois d'avenir (150 000 emplois d'ici 2014, en grande partie dans l'économie sociale) adoptée le 9 octobre 2012 ; loi portant création de la Banque Publique d'Investissement entrée en vigueur le 1er janvier 2013 (500 millions d'euros fléchés sur l'économie sociale) ; loi cadre sur l'économie sociale qui sera présentée en juin au conseil des ministres. Ce qui devrait se traduire par une consolidation et un développement des entreprises de l'économie sociale en Champagne Ardenne.

Ces décisions politiques constituent un levier pour le développement économique de notre région. En effet, l'économie sociale, qu'on ne peut réduire au seul secteur non-marchand, participe pleinement à la création d'activités, de richesses et d'emplois et donc au « redressement productif ».

On peut, par ailleurs, se réjouir de la signature, le 5 mars 2013, d'une déclaration commune des réseaux nationaux de collectivités (Association des Régions de France, Assemblée des Départements de France, Assemblée des Communautés de France, Association des maires des Grandes Villes de France, Association des maires de France Réseau des Collectivités Territoriales pour l'Economie Sociale) en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Ces engagements traduisent la convergence des politiques publiques pour soutenir un modèle économique porteur d'avenir.

Acteurs de l'économie sociale, nous devons nous mobiliser pour démontrer notre capacité à relever les défis économiques, sociaux, environnementaux et solliciter les collectivités locales pour co-construire de véritables plans stratégiques de soutien et de développement de l'économie sociale sur les territoires.

La Présidente de la CRESCA,
Michèle SEVERS

La lettre de l'Économie Sociale en Champagne-Ardenne est publiée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne, avec le soutien de l'Etat et de la Région Champagne-Ardenne.



CRESCA, 48 rue du Barbâtre, 51100 REIMS
Directrice de publication : Michèle Severs
Rédactrice : Stéphanie Chenet
www.cresca.fr
Tél. 03 26 07 96 43

● Les coopératives : un modèle d'avenir...

L'INSEE dresse le tableau...

En 2010, le secteur coopératif est plus présent en Champagne-Ardenne qu'en France métropolitaine. Le dernier Flash Insee Champagne-Ardenne (n°163 - novembre 2012) réalisé en partenariat avec la CRESCA met en évidence le poids des coopératives dans notre région. Elles représentent davantage d'emplois salariés qu'au niveau national.

Une réponse pour la survie des entreprises et des emplois...

Face aux nombreux départs en retraite des chefs d'entreprise, les coopératives, par l'intermédiaire des SCOP - Sociétés Coopératives et Participatives - se présentent comme une forme d'organisation possible en cas de reprise-transmission. 293 entreprises de moins de 100 salariés sont concernées par le départ en retraite de leur dirigeant. En 2020, l'Insee estime que 16400 salariés seront touchés par ce problème de renouvellement de direction.

Une reconnaissance par le CESE..

Le Premier Ministre a saisi l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental concernant le projet de loi sur l'Économie Sociale et Solidaire prévu au 2e semestre 2013. Cet avis, intitulé «entreprendre autrement : l'économie sociale et solidaire» a été voté le 22 janvier en séance plénière. Il formule notamment des propositions sur la nécessaire modernisation du modèle coopératif, afin de faciliter la reprise d'entreprises - saines ou en difficultés - par leurs salariés.

Lors de la journée organisée au Conseil Régional sur les coopératives pendant le mois de l'ESS, Benoit Hamon a réaffirmé qu'il souhaitait atteindre 4000 SCOP d'ici dix ans en France. Il assure que ces sociétés *'ont une durée de vie plus longue que leurs concurrentes car elles réinjectent tous les profits dans l'entreprise'*.



PETIT DEJEUNER COOPÉRATIF - REIMS - NOV. 2012

PLUS D'INFOS :

- WWW.INSEE.FR
- WWW.LES-SCOP.COOP
- WWW.CHAMPAGNE-ARDENNE-ENVIE-DENTREPRENDRE.FR

● L'interview de Stéphane JOLY

Adjoint à la Maire de Reims et Vice président de Reims Métropole

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE REIMS METROPOLE ET LA VILLE DE REIMS ONT OBTENU EN 2011 LE LABEL 'TERRITOIRE EQUITABLE'. LA CRESKA SOUTIENT L'ACHAT RESPONSABLE ET LANCERA PROCHAINEMENT UNE PLATEFORME INTERNET 'WWW.ACHATS-RESPONSABLES-CA.ORG' POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET COLLECTIVITES QUI SOUHAITENT INTEGRER LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, ETHIQUES ET SOCIALES. AVEC STÉPHANE JOLY, NOUS REVENONS SUR LE CHOIX D'UNE COLLECTIVITE DE S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE DEVELOPPEMENT DES ACHATS RESPONSABLES.

«L'engagement de la Ville de Reims et Reims Métropole repose sur le souhait de faire émerger une offre de produits plus équitables, durables et responsables, facteur de développement dans les pays du Sud et participer à la sensibilisation du public aux enjeux du commerce équitable. Les actions engagées dans ce domaine participent à la responsabilité sociale et environnementale de Reims Métropole et la Ville de Reims consacrée par l'agenda 21.

Pour exemple, 200 agents des services espaces verts et propreté ont reçu en 2012 dans leur dotation vestimentaire annuelle, un lot de 2 tee-shirts en coton équitable ; si l'expérience est concluante, il est envisagé de l'étendre sur d'autres services. De même, lors

des réceptions données à l'hôtel de Ville et Reims Métropole, sont proposées des boissons non alcoolisées issues du commerce équitable.

Avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne, la CRESKA, les associations Artisans du Monde et Champagne-Ardenne Equitable, la Ville de Reims et Reims Métropole ont mis en oeuvre une unité d'enseignement transversale 'Education au commerce équitable' à destination des étudiants de 1ère année jusqu'en master. L'université, en sa qualité d'acteur du territoire mais également en tant que lieu de sensibilisation et de communication, a en effet un rôle important à jouer dans cette promotion du commerce équitable. A ce jour, une centaine d'étudiants ont participé à cette formation.

Par ailleurs, des actions de communication / sensibilisation à l'encontre des hôteliers, restaurateurs et commerçants ont été initiées et devraient se poursuivre de même que la sensibilisation du public au travers d'événements divers tels que la semaine de la solidarité internationale et la quinzaine du commerce équitable.

Pour dynamiser la démarche a été créé en Février 2011, un conseil local composé d'élus, d'acteurs du territoire engagés et de membres d'associations solidaires.»



Quinzaine du commerce équitable du 4 au 19 mai à Reims
exposition, projection de film, petits déjeuners solidaires, cours de cuisine, repas équitable...

Info & contact :
Hélène LETURCQ
hleturcq@sfr.fr



● L'actu de l'ESS en Champagne-Ardenne

IL NE TIENT QU'À VOUS DE PROFITER DE L'EXPERIENCE DES AUTRES...

Le dispositif transfert de savoir-faire (tsf) a pour objectif de permettre le partage des compétences professionnelles entre dirigeants de structures de l'économie sociale et solidaire. Récemment en Champagne-Ardenne, c'est l'association AMIE qui a bénéficié du savoir-faire de l'auto-école associative DECLIC à Reims. La démarche est simple : vous contactez la CRESKA au 03 26 07 96 43 qui par le biais du Fond d'ingénierie du C2RA (Centre Régional de Ressources et d'Animation) prend en charge la mise à disposition de personnel pour le développement de votre projet.

APPUI AUX MICROPROJETS ASSOCIATIFS

L'Europe a mis en place une mesure de financements de microprojets associatifs gérée par la Région Champagne-Ardenne. Ce dispositif dédié aux associations et coopératives de petite taille soutient les projets inférieurs à 23 000 € qui visent à aider les populations éloignées de l'emploi, créer une activité durable dans l'ESS, contribuer à la lutte contre les discriminations dans le monde du travail... >>>

Renseignements au : 03 26 70 86 11 (contact : Carine BUDISCAK)

● Zoom sur le Crédit Coopératif

Une banque pas comme les autres



L'Histoire du Crédit Coopératif commence il y a 120 ans, le 27 juin 1893 lorsque la Chambre Consultative des Associations Ouvrières de Production, l'ancêtre de l'actuelle Confédération générale des SCOP, constitue la Banque Coopérative des Associations Ouvrières de Production (BCAOP).

Ces nouveaux acteurs coopératifs ont alors beaucoup de mal à obtenir de la part des Banques des crédits pour fonctionner (méconnaissance de la part de ces banques des statuts de Coopératives Ouvrières de Production). Les coopératives décident donc de créer leur propre outil, l'ancêtre du Crédit Coopératif.

Tout naturellement, cette banque devient un partenaire privilégié des Associations de Loi 1901 dès leur apparition.

Aujourd'hui le Crédit Coopératif c'est **2.000 salariés** au service des clients sociétaires au siège et dans le réseau réparti en **70 agences** sur l'ensemble du territoire national.

Fortement ancrés dans cette histoire, les clients sont des entreprises coopératives (SCOP, coopératives de

commerçants, secteur du Développement Durable), le(s) secteur(s) sans but lucratif (handicap, insertion, personnes âgées et petite enfance, santé, culture, ONG, logement social,...) et enfin les particuliers.

Cette proximité a créé une interaction permanente entre les sociétaires et leur Banque. Gouvernée selon le principe **1 individu = 1 voix**, les pouvoirs de décision sont décorrélés du niveau de détention du Capital.

Cette interaction se manifeste de plusieurs manières: le Conseil d'administration (CA) du Crédit Coopératif est composé de représentants des sociétaires, et certains collaborateurs du Crédit Coopératif sont présents dans des CA de structures partenaires. Par exemple, **l'agence champ-ardennaise siège au CA de la CRESCA, de l'URIOPSS et de Champagne Ardenne Active.**

Dernier niveau d'interaction fort entre les clients et le Crédit Coopératif, et non des moindres, la création de produits et services est directement liée aux attentes des clients : **produits éthiques et solidaires pour les particuliers, Fonds mutuels de garanties pour les Associations.**

Le seul objectif, toujours être utiles aux clients sociétaires.

● Le dossier : ARenAM lance le projet Roule ma frite !

En plus de son activité de garage solidaire, l'association ardennaise ARenAM (association pour le respect de l'environnement et l'aide à la mobilité) s'est lancée dans le projet roule ma frite suite à un travail d'ingénierie dans le cadre de l'essaimage de Roule ma frite 17 basé sur l'île d'Oléron.

Depuis le mois d'avril 2012, **le service Roule ma frite 08** collecte les huiles de friture usagées auprès des restaurateurs et collectivités dans l'ensemble du département. Actuellement 10 000 litres d'huile sont stockés et filtrés. La phase de redistribution locale en tant qu'énergie est encore à l'étude.

Ces huiles, auparavant considérées comme des déchets encombrants ont en effet une vraie valeur. Elles peuvent être réutilisées à la place du Fioul dans les chaudières, recyclées en biogaz et même utilisées comme carburant dans nos véhicules...

Au niveau européen et national, la réglementation change et on pourrait voir apparaître dans un futur proche des véhicules d'utilité sociale (transport de personnes handicapées, auto-écoles associatives, taxis sociaux...) roulant à l'huile alimentaire recyclée. Le ministère de l'économie sociale et solidaire, le ministère du redressement productif ainsi que l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) réfléchissent actuellement à une évolution dans ce sens..

Derrière l'activité de collecte en elle-même, qui nécessite déjà l'embauche de 2 salariés, se cache aussi toute une philosophie d'éducation et de promotion des circuits courts et de revalorisation des déchets. **ARenAM tient à ses valeurs** : l'éducation citoyenne et le développement durable de l'emploi pour l'environnement. L'association espère pouvoir collecter et ainsi revaloriser 35 tonnes d'huile par an dès 2013.



ARenAM Ardennes
tél : 03 10 07 51 92
latortue08@laposte.net
www.arenam.fr

● Témoignage : un diplôme pour les élus...

CRÉÉ EN 1999 PAR LA CRES CHAMPAGNE ARDENNE ET L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE, AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL REGIONAL, LE DIPLOME D'ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE (DAGEES) A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE AUX ELUS DU MONDE ASSOCIATIF DE MONTER EN COMPÉTENCES.

VÉRONIQUE PICHENEAUD, DANSEUSE-CHOREGRAPHE, FONDATRICE ET RESPONSABLE ARTISTIQUE DE L'ASSOCIATION GOOD TIMES 08 TÉMOIGNE...



J'ai 28 ans et je suis danseuse chorégraphe professionnelle. J'ai suivi un cursus scolaire assez traditionnel avec une formation de danse classique et musicale à l'ENMD* de Charleville-Mézières dans les Ardennes. En 2010, j'ai fondé une association Good Time's 08, située à Vrigne-aux-bois afin de créer et produire des spectacles en Champagne-Ardenne et dans d'autres régions de France.

Il me manquait des notions administratives pour gérer mon association. C'est pourquoi je me suis inscrite au DAGEES. J'ai pris connaissance de cette formation diplômante grâce au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de la Ligue de l'Enseignement des Ardennes.

Actuellement, je tourne avec deux spectacles dans différentes structures sociales et culturelles. L'association Good Time's 08 propose des stages et cours de danse modern jazz et orientale égyptienne.

La formation DAGEES m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences et des connaissances en gestion et en finance.

J'ai appris à connaître les différentes formes économiques et sociales des entreprises, comment gérer les bénévoles et les salariés, comment établir un contrat de travail, ou réaliser un projet.

Au sein de cette formation, j'ai rencontré d'autres représentants d'associations ce qui facilite l'échange et le transfert de savoir-faire.

Avec des collègues de ce DAGEES, nous travaillons sur un nouveau projet culturel qui a pour objectif la mutualisation des moyens financiers, techniques et humains des associations artistiques et culturelles ardennaises. La mutualisation : c'est un véritable enjeu pour les associations.

Encore quelques mois avant de passer les Unités d'Enseignement et j'obtiendrai alors le DAGEES, un CESAME, une vraie qualification : celle de chef d'entreprise. *Gérer une association, c'est gérer une entreprise, ni plus ni moins.*

* ENMD : Ecole de musique de Charleville-Mézières

● En bref :

LES CADRES DE L'ESS : DES CADRES PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES

Le CNCRES et l'agence pour l'emploi des cadres (APEC) viennent de publier une étude sur les cadres dans l'ESS. On peut noter 3 différences majeures entre les cadres de l'ESS et l'ensemble des cadres du secteur privé :

- **d'avantage de femmes** : 47% des cadres de l'ESS sont des femmes contre seulement 34% dans l'ensemble du secteur privé.
- L'ESS garde ses séniors. Ils sont plus d'un tiers dans l'ESS à avoir plus de 50 ans contre moins d'un quart dans la totalité du secteur privé.
- En fin de carrière, **les cadres de l'ESS sont davantage diplômés** que dans l'ensemble du secteur privé. En effet, ils n'hésitent pas à se former tout au long de la vie en suivant des formations diplômantes ou des validations d'acquis (VAE ou VAP). L'étude complète sur www.cresca.fr

VERS UN ENSEIGNEMENT DE L'ESS...

Benoit Hamon, ministre en charge de l'économie sociale et solidaire a déclaré lors du 35ème congrès des Scop qu'un accord-cadre allait être signé prochainement. Ce dernier prévoirait des projets pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées, associant enseignants et acteurs de l'ESS.

La CRESCA s'est engagée dans une démarche de formation auprès des jeunes depuis dix ans déjà en entrant dans les lycées champardennais pour des séances d'information. Les équipes pédagogiques des lycées de Sedan, St Dizier, Rethel, Epernay, Troyes... ont déjà sollicité la CRES qui s'est dotée **d'outils répondant aux attentes des jeunes** : exposition, bandes dessinées, textes de slam, vidéos...

Dans l'optique de mutualiser les outils créés et de repérer les besoins en matière de sensibilisation des jeunes : une boîte à outil national regroupe l'existant. Lancé par le CNCRES, et l'ESPER* , dans le cadre du programme JEUN'ESS, cette boîte à outils est disponible sur www.jeunes-ess.fr/boite-a-outils/

